

CONFERENCE DE PRESSE MILIPOL PARIS DU COFIS

21 novembre 2017

La filière des industries de sécurité, mise en place par le Premier ministre en octobre 2013, a pour ambition de développer des solutions de sécurité efficaces et mondialement reconnues au moyen d'un dialogue public-privé rénové. Son comité réunit tous les acteurs : Etat, utilisateurs, industriels, personnalités qualifiées notamment issues de la recherche académique.

Les industries de sécurité constituent un secteur essentiel vis à vis des enjeux grandissants de sécurité, dont le cœur industriel est fort de plus de 24 milliards d'euros représentant plus de 125 000 emplois très qualifiés, avec des grandes entreprises leaders mondiaux et un tissu de PME et de start-ups très dynamiques.

Des réalisations marquantes à l'issue des deux premières feuilles de route (2013-2017)

La filière conduit des travaux fédérateurs sur les volets clés (besoins, innovation et démonstrateurs, base industrielle, marchés et export). Ces travaux contribuent à dégager une vision stratégique partagée et à fédérer et défragmenter l'offre comme la demande. Parmi les réalisations et avancées, les plus marquantes sont:

- **Politique industrielle** : la filière a produit un document partagé qui présente les objectifs et les instruments à mettre en œuvre pour orienter ses travaux dans les années à venir. Ces objectifs s'appuient sur cinq ambitions clés à dix ans relatives à l'environnement des start-up, à la sécurité de la ville intelligente, à la cybersécurité et à la sécurité de l'internet des objets, à l'Europe et à la marque France.
- **Technologies critiques** : le CoFIS conduit une démarche pour assurer la maîtrise souveraine des technologies essentielles pour la sécurité nationale. Une première analyse a permis d'identifier une trentaine de technologies critiques et de recenser les entreprises qui contribuent à leur chaîne de valeur. Ces travaux feront notamment l'objet de plans d'actions et seront complétés de façon régulière par la filière.
- **Préparation de la sécurité des JO 2024** : la sécurité des JO présente des défis uniques et une opportunité de faire avancer et rayonner l'industrie de sécurité. Le CoFIS met en place une structure dédiée pour réunir tous les acteurs publics et privés dans ce but avec une ambition d'excellence.
- **Lancement de l'observatoire de la filière** : après une première analyse économique de la filière en 2015, le CoFIS lance un observatoire qui va mesurer l'évolution quantitative et qualitative de la filière sur une base annuelle dans les 4 années à venir. Cet observatoire est porté par le CICS en partenariat avec le SGDSN, le ministère de l'économie, le ministère de l'intérieur, Milipol et le GICAT (adhérent du CICS). Il alimentera les travaux stratégiques et l'évaluation de la politique industrielle.

Des objectifs et des perspectives majeurs au niveau national et européen

Face aux enjeux de sécurité, mais aussi économiques et de souveraineté, la filière s'organise et s'engage sur quatre objectifs à l'horizon 2025 :

- doubler son chiffre d'affaires,
- créer 75 000 nouveaux emplois,
- maintenir un taux de croissance export supérieur au taux de croissance national,
- couvrir l'intégralité des technologies identifiées comme critiques par des offres nationales ou européennes.

La filière agira sur tous les leviers au niveau national et européen : leadership industriel, niveau inégalé de la recherche, accélération croissante de ses start-up, politiques publiques adaptées, anticipation des ruptures. Elle veut s'emparer des sujets clés de demain qui vont structurer nos sociétés et générer des milliers d'emplois. La progression vers ces objectifs sera mesurée, année après année, par l'observatoire de la filière des industries de sécurité et fera l'objet d'une communication régulière.